



Annexe taux d'encadrement dans la mise en oeuvre d'activités physiques et sportives dans le cadre des sorties scolaires

publié le 22/06/2004 - mis à jour le 13/09/2018

en Charente Maritime

Des indications concernant :

- sorties sur l'eau (mer, canaux ...) ;
- randonnées pédestres ;
- bicyclette sur voie publique ;
- transport en voiture particulière ;
- baptême de l'air ;
- activités nautiques ;
- char à voile ;
- cyclisme ;
- activités d'orientation ;
- équitation ;
- baignade ;
- escalade ;
- activités de grimpe.

Documents joints

 [Aspects réglementaires de la mise en oeuvre d'activités physiques et sportives dans le cadre des sorties scolaires](#)
(PDF de 325.3 ko)

 [Aspects réglementaires de la mise en oeuvre d'activités physiques et sportives dans le cadre des sorties scolaires](#)
(RTF de 1.3 Mo)



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**